



Montréal, le 20 avril 2004

M^e F- Jean Morel
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest
4^e étage
Montréal (Québec)
H2Z 1A4
morel.jean@hydro.qc.ca

M^e Morel,

En conformité avec le règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie, nous vous faisons suivre copie de notre demande d'intervention auprès de la Régie faite de façon conjointe par **AGPI et FCSQ** en ce qui concerne la « Demande relative au tarif bi-énergie commercial, institutionnel et industriel (tarif BT) » (dossier R 3531-2004).

Nous vous prions d'agréer, M^e Morel, nos salutations les meilleures.

Le directeur général,

Gilbert Desmarais

Gilbert Desmarais

CC	Clermont Provencher	FCSQ
	Serge Blondin	AGPI